



Conseil du développement industriel
Quarante-cinquième session
Vienne, 27-29 ou 30 juin 2017
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
**Cadre de programmation à moyen terme et
plan d'investissement à moyen terme**

Comité des programmes et des budgets
Trente-troisième session
Vienne, 16-18 mai 2017
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
**Cadre de programmation à moyen terme et
plan d'investissement à moyen terme**

Plan d'investissement à moyen terme pour la période 2016-2019

Additif aux propositions du Directeur général

Conformément au paragraphe l) de la décision IDB.43/Dec.6 adoptée par le Conseil à sa quarante-troisième session, le présent document contient une version actualisée du plan d'investissement à moyen terme qui sera financé par le Fonds d'équipement.

1. Le plan actualisé d'investissement à moyen terme pour 2016-2019 prend en compte, pour un montant total de 3 millions d'euros en 2017-2018 et de 6,5 millions d'euros en 2019, les dépenses d'équipement nécessaires pour que le progiciel de gestion intégré, les plates-formes en ligne, les outils de collaboration et d'établissement de rapports de l'ONUDI, ainsi que son infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC) puissent suivre l'évolution des besoins de l'Organisation et des progrès technologiques. Son exécution devrait surtout favoriser le développement et l'amélioration du progiciel de gestion intégré (PGI), pour un coût de 1,5 million d'euros en 2017-2018. Il est également prévu de procéder en 2019 à une importante mise à niveau de ce progiciel, de manière à bénéficier des tendances technologiques telles que l'informatique en nuage, les logiciels à la demande et la communication de mégadonnées, pour un coût estimé à 5,7 millions d'euros. Il faudrait aussi investir dans l'infrastructure des TIC pour un montant de 900 000 euros en 2017-2018 et un autre de 800 000 euros par la suite, qui s'ajoutent aux dépenses de maintenance ordinaires.

2. Conformément à l'alinéa m) de la décision IDB.43/Dec.6 et aux recommandations du Commissaire aux comptes (document IDB.43/3, par. 25 à 29 et 40), lorsque le PGI a été mis au point, la priorité a été accordée à la notification stratégique au titre des Normes comptables internationales pour le secteur public, pour qu'il puisse automatiquement générer des rapports normalisés et que l'on puisse s'en servir pour appuyer pleinement la publication du Rapport annuel de l'ONUDI. Des progrès importants ont été accomplis dans ces domaines à l'aide de ressources internes.

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



3. En se fondant sur le plan d'investissement à moyen terme qui sera financé par le Fonds d'équipement présenté au Conseil en 2015 (IDB.43/9/Add.1), le Directeur général a approuvé en 2016 l'utilisation de montants du Fonds d'équipement s'élevant l'un à 300 000 euros pour l'élaboration de modules du PGI relatifs à la gestion des marchés et des factures et l'autre à 200 000 euros pour le financement des nécessaires ajustements du PGI au nouvel ensemble des prestations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/244 le 23 décembre 2015.

4. Au titre du Cadre intégré de résultats et de performance, deux enquêtes de satisfaction sur le PGI réalisées en 2014 et en 2016 auprès des utilisateurs de l'ONUDI ont fait ressortir un taux de satisfaction élevé parmi ceux-ci, tant au Siège que sur le terrain. Ce taux global de satisfaction est passé de 66 % en 2014 à 68 % en 2016. Ces niveaux élevés peuvent être attribués aux améliorations apportées en permanence au PGI et à son adaptation aux besoins des utilisateurs finals. Toutefois, pour faire en sorte que le PGI et l'infrastructure des TIC continuent d'appuyer efficacement les priorités de l'ONUDI en matière de gestion et d'améliorer encore les opérations internes et la transparence, un certain nombre d'investissements sont nécessaires au cours de la période 2017-2019.

5. Les tableaux ci-après récapitulent les améliorations et perfectionnements à apporter au PGI, aux plates-formes Web et à l'infrastructure des TIC pendant la période 2017-2019, et donnent des estimations sur le délai d'exécution et les coûts. La mise en œuvre des éléments prévus sera subordonnée à l'encaissement des ressources dans le Fonds d'équipement.

Tableau 1

Investissements majeurs relatifs au PGI et aux TIC en 2017-2018

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Communication, collaboration et transparence</u>			
1	<i>Amélioration de la communication externe:</i> Les sites Web de l'ONUDI sont actuellement soutenus par diverses plates-formes techniques, dont certaines sont dépassées. Les investissements dans ce domaine en amélioreraient considérablement la gestion et permettraient d'unifier davantage l'identité visuelle et l'image de l'Organisation sur divers moyens de communication, y compris les médias sociaux. À cet égard, des outils modernes de suivi de ces derniers amélioreraient l'analyse des données et permettraient de mieux cibler la communication avec les parties prenantes et de l'assurer en temps voulu. En outre, ces investissements permettraient d'améliorer encore la transparence sur les opérations de l'ONUDI, en particulier sur la plate-forme de données ouvertes.	2017-2018	0,2 €
2	<i>Rapports sur la réalisation des objectifs de développement durable (ODD):</i> L'ONUDI collaborera avec diverses parties prenantes, notamment du système des Nations Unies et du secteur privé, à la mise au point d'une plate-forme pour le suivi de la réalisation de l'objectif 9 et l'établissement de rapports à ce sujet, qui contiendra des données internes et externes et des statistiques.	2017-2018	0,2 €
3	<i>Amélioration de la collaboration et de l'accessibilité:</i> On note, de la part des fonctionnaires et des partenaires de l'ONUDI, une forte demande pour un meilleur accès à distance aux fonctionnalités du PGI. Il est donc prévu d'adapter les principaux processus de suivi et d'établissement de rapports, ainsi que les principales procédures de travail, pour les rendre plus facilement accessibles à distance, y compris sur les appareils mobiles.	2018	0,2 €

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Perfectionnement du PGI</u>			
1	<i>Notification stratégique: Programme et budgets:</i> Il faut activer les fonctionnalités de budgétisation qui manquent pour faciliter le processus d'établissement du programme et des budgets dans le PGI, ce qui contribuera sensiblement à son efficacité.	2017	0,2 €
2	<i>Exécution de la coopération technique (TC):</i> Il faut mettre à jour le PGI pour incorporer les besoins en ressources financières et humaines, en achats et en matière d'établissement de rapports pour des projets de coopération technique exécutés par les partenaires de l'ONUDI. L'externalisation à des partenaires de l'ONUDI d'éléments de la gestion des projets, comme la mise en œuvre et l'établissement de rapports, devrait accroître l'efficacité d'exécution de la coopération technique.	2017	0,2 €
3	<i>Gestion des connaissances et collaboration et intégration du PGI:</i> Une intégration plus poussée des systèmes dans l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et dans le PGI est nécessaire, par exemple le réseau et l'espace de stockage des archives, et les flux de rapports aux donateurs. Une meilleure intégration dans l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et dans le PGI permettra d'améliorer les processus d'exécution des tâches et l'accessibilité, et d'éliminer les procédures manuelles de mise à jour et de maintenance.	2018	0,4 €
4	<i>Gestion du temps:</i> Un système amélioré d'enregistrement des temps de travail, de rapports et de gestion du temps doit être mis à la disposition du personnel et des experts pour rendre le processus plus efficace et plus transparent. La mise à jour du système de gestion du temps se justifie en 2018 et les services d'appui excessifs pourront être éliminés.	2018	0,2 €
5	<i>Mise à niveau du système de recrutement électronique:</i> Le passage à un système informatique moderne en nuage pour le recrutement électronique donnerait accès à un plus large vivier de compétences et de ressources à l'échelle mondiale et permettrait à l'ONUDI de bénéficier des meilleures compétences internationales.	2018	0,2 €
6	<i>Gestion des fonds et des postes:</i> Un tel module permettrait de mettre dans le PGI des fonds en réserve pour les dépenses de personnel connues au Siège et hors siège, ce qui améliorerait l'exactitude et l'efficacité du contrôle budgétaire et des notifications.	2018	0,3 €
<u>Infrastructure des TIC</u>			
1	<i>Centre de données informatiques et configuration de sauvegarde des systèmes informatiques:</i> À la lumière des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (IDB.43/3, par. 114 et 116), une mise à niveau de la configuration de sauvegarde des systèmes informatiques et du centre de données s'impose, pour garantir et assurer la sécurité des systèmes et des données critiques de l'ONUDI.	2017	0,2 €
2	<i>Équipements informatiques du Siège:</i> Les ordinateurs personnels en service au Siège sont remplacés au rythme approximatif de 100 par an, ce qui signifie qu'ils sont utilisés près de trois ans après leur durée de vie utile. Un remplacement intégral d'au moins la moitié de ce matériel en 2017 et 2018 permettrait d'accroître considérablement la productivité du personnel dans l'utilisation quotidienne du PGI, des logiciels de bureau, de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration, etc. Le serveur central étant également utilisé au-delà de son espérance de vie utile prévue, il est justifié de le remplacer intégralement en 2017-2018.	2017-2018	0,4 €

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
3	<i>Appareils mobiles destinés à améliorer le travail à distance</i> : Les appareils mobiles sont utilisés au Siège près de deux ans après leur durée de vie utile, et ils ne sont pas toujours disponibles. Leur remplacement intégral et l'acquisition de matériels supplémentaires pour le personnel pourraient se justifier en 2017 et 2018. Tout en accroissant la productivité des fonctionnaires dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes, cela permettrait en particulier à certains d'entre eux d'appliquer les principales procédures de travail tout en travaillant à distance.	2018	0,3 €
Total pour 2017-2018			3 €

Tableau 2
Investissements majeurs relatifs au PGI et aux TIC en 2019

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Perfectionnement du PGI</u>			
1	<i>Mises à niveau majeures du PGI</i> : La comparaison avec d'autres organismes des Nations Unies montre que, de manière générale, les PGI sont mis à niveau sept ou huit ans après leur mise en œuvre initiale de sorte qu'ils restent à jour et soient capables de s'adapter efficacement à l'évolution des besoins opérationnels (à l'ONUDI, la mise en œuvre a commencé à la fin de l'année 2010). Le coût de ce type de mises à niveau représente généralement 30 à 40 % du coût initial (à l'ONUDI, le budget total de la mise en œuvre du PGI s'est établi à 13 millions d'euros). Dans ce contexte, il convient de noter que le fournisseur du logiciel SAP a lancé une nouvelle version de son PGI, qui comporte de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux processus et de nouvelles technologies. Cette nouvelle version n'est toutefois pas encore applicable à tous les processus et modules mis en œuvre à l'ONUDI. Aussi celle-ci ne procédera-t-elle à une mise à niveau que lorsque cette nouvelle version sera plus mature et applicable à tous les principaux processus de travail, fonctionnalités et modules.	2019	4,8 €
2	<i>Communication de mégadonnées</i> : Le volume des données de l'Organisation augmente de manière exponentielle, d'où la nécessité de mieux les intégrer, les traiter et les appréhender. À cet égard, le PGI devrait pouvoir s'appuyer sur certaines nouvelles technologies comme le stockage en mémoire qui permet d'analyser et de traiter rapidement d'énormes volumes de données de diverses sources internes et externes (Internet, médias sociaux, PGI, etc.).	2019	0,3 €
3	<i>Opérations du PGI en nuage pour la réalisation d'économies d'échelle</i> : L'exploitation du PGI de l'ONUDI via des dispositifs/serveurs en ligne et des solutions informatiques en nuage contribuera à réduire le coût complet du système, et à accélérer le déploiement des différentes solutions et la formation, assurant ainsi la rationalisation des mises à niveau et des améliorations, la plus grande efficacité possible, ainsi qu'une disponibilité et une accessibilité plus grandes du système. Le PGI sera en outre adapté pour pouvoir contribuer aux services partagés tout en tirant parti en cohérence avec le système des Nations Unies. Le passage à une solution informatique en nuage devrait se traduire par de futures économies sur les coûts opérationnels.	2019	0,3 €
4	<i>Procédure de paiement mondiale</i> : L'amélioration de la procédure de paiement mondiale actuelle, en particulier le recours aux technologies actuelles de paiement à l'échelle mondiale, optimiserait les transferts dans le monde entier, améliorant ainsi l'exactitude, la ponctualité et, au bout du compte, l'exécution des opérations sur le terrain.	2019	0,3 €

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Infrastructure des TIC</u>			
1	<i>Matériel de communication des bureaux extérieurs:</i> Le matériel de télécommunication de certains bureaux extérieurs n'est pas approprié. Il est justifié de mettre à niveau en 2019 celui qui est le plus inadapté. Cette mesure permettra aux bureaux extérieurs de mieux utiliser les installations informatiques, le PGI, le matériel de vidéoconférence, etc.	2019	0,5 €
2	<i>Remplacement du système de messagerie électronique:</i> Le système de messagerie électronique de l'ONUDI est obsolète et doit être mis à niveau et/ou remplacé au cours des années à venir. Sa modernisation/son remplacement, éventuellement par un recours à des services en nuage, permettra de régler les questions de sécurité informatique et d'être en phase avec les technologies et les tendances à venir.	2019	0,3 €
Total pour 2019			6,5 €
TOTAL GÉNÉRAL pour 2017-2019			9,5 €

Mesure à prendre par le Comité

6. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.